



Cfdt:

1,75 % D'AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES : LE DIALOGUE SOCIAL PAYE

Aux adhérent.e.s et abonné.e.s

En cette période où l'incertitude politique et économique domine, nous sommes enfin entendus ! **Une augmentation générale de 1,75 % des salaires pour tous les salarié.e.s de droit privé de France Travail est actée et se fera par décision unilatérale au 1^{er} janvier 2025.**

Si cette augmentation générale reste en-dessous des ambitions portées par la CFDT, elle a été cependant obtenue grâce à **notre détermination permanente, notre action et au dialogue social constructif porté par vos représentant.e.s.** La CFDT s'est toujours inscrite dans cette ligne.

Si cette décision ne concerne que les salarié.e.s de droit privé, la CFDT agit déjà pour des mesures en faveur de nos collègues de droit public.

Votre pouvoir d'achat demeurera toujours une priorité pour la CFDT.

Pourquoi le dialogue social est-il essentiel ?

Parce qu'il permet d'agir de manière responsable et constructive. **Il est de notre responsabilité d'organisation syndicale de savoir où et comment se faire entendre et placer les combats !**

La CFDT s'engage à poursuivre son engagement et ses actions pour garantir plus de **justice sociale.**

Soyons fiers de cette avancée obtenue par et pour les salarié.e.s.

L'avenir montre qu'il appartient à ceux qui négocient !

Ne nous trompons pas, cette augmentation s'inscrit dans les NAO 2024 et vos élus continueront à se battre pour une NAO 2025 à la hauteur de l'engagement des salarié.e.s de France Travail dans une période de transformation qui va exiger de la reconnaissance, notamment salariale.

[CFDT.FR](https://www.cfdt.fr)

 facebook



La CFDT, Mobilisé.e.s pour votre pouvoir d'achat



Première voix des salarié.e.s de **France Travail**

